

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2021

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Sur convocation en date du 9 décembre 2021, le Conseil Municipal s'est réuni, à la Salle Polyvalente, le 15 décembre 2021.

Etaient présents : Monsieur Didier MICHEL, Monsieur Dominique AUCREMANNE, Madame Marie-Thérèse AUCREMANNE, Madame Virginie BEUGNET, Madame Isabelle COLART, Monsieur Nicolas GUFFROY, Madame Jacqueline GUIMART, Madame Fabienne HOULBERT, Monsieur Frederic LHEUREUX, Monsieur Maxime SIBILLE, Monsieur Cédric VANDOOREN, Monsieur Manuel DA SILVA VINHAS, Madame DELY

Etaient excusés : Madame Maryse CAUWET, Monsieur David MUCHEMBLED.

Était absent :

Formant la majorité des membres en exercice.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Madame Morgane DELY a été nommée secrétaire de séance.

Après la mise aux voix des différents points à l'ordre du jour, l'assemblée, après avoir délibéré, s'est prononcée :

- Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé.
- 1. Dérogation au repos dominical pour l'année 2022. (Adoptée à l'unanimité)
- 2. Organisation d'un séjour de découverte à la montagne. (Adoptée à l'unanimité)
- 3. Accord de subvention CUA, projet de rénovation énergétique de la salle de sport. (Adoptée à l'unanimité)
- 4. Subvention exceptionnelle. (Adoptée à l'unanimité)
- 5. Dématérialisation de l'instruction des actes de droit du sol. (Adoptée à l'unanimité)
- 6. Règlement local de publicité intercommunal – Avis sur le projet de RLPi (avis favorable)
- 7. Mapa de travaux de rénovation énergétique salle de sport Pierre de COUBERTIN. (Adoptée à l'unanimité)
- 8. Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) 2022. Exonération exceptionnelle en faveur des associations protectrices des animaux impactées par les augmentations d'abandons provoquées par la crise liée à la COVID-19 (Adoptée à l'unanimité)
- 9. Règlement de la ludothèque communale (Adoptée à l'unanimité)
- 10. DM 3 (Adoptée à l'unanimité)

Points divers :

- Retour sur le contrôle URSSAF.
- Point sur le personnel.
- Rapport sur les cavités souterraines.

Tilloy-les-Mofflaines, le 15 décembre 2021

Le Maire,
Didier MICHEL

The stamp is circular with the text "MAIRIE DE TILLOY LES MOFFLAINES" around the top edge and "62217" at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross. To the right of the stamp, there is a handwritten signature that appears to be "Didier MICHEL".